



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 25 MAI 1985

N° 303

ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F
PRIX

Editorial

L'ETAT DES RICHES, CONTRE LES PROLETAIRES

Aussi bien en Martinique, qu'en Guadeloupe, les représentants de l'Etat colonial, les préfets, la Justice sont sans réserve du côté des patrons contre les grévistes.

Sur les deux îles, les patrons font durer les grèves, refusent de discuter avec certains syndicats.

En Martinique, c'est le conflit aux Etablissements Fabre qui polarise l'attention, et où les forces de police ont été envoyées par le Préfet Lacroix.

Samedi dernier, en Guadeloupe le préfet Saborin envoyait lui aussi les forces de l'ordre sur le port de Jarry pour dégager l'accès de la CGM (Compagnie Générale Maritime). Ils ont repoussé les grévistes, ont envoyé des gaz lacrymogènes.

A la suite du communiqué de protestation fait par le MASU, syndicat dans lequel sont organisés les grévistes de la CGM, le préfet Saborin a justifié l'envoi des forces de l'ordre, fait en réponse à la demande de la direction de la CGM, pour exécuter la décision du tribunal des référés de faire évacuer l'entrée de la CGM. Le préfet, représentant de l'Etat, tout en réaffirmant qu'il était pour le dialogue dans les conflits sociaux, intervenait dans ce conflit, tout d'abord en envoyant des hommes en armes contre les grévistes, venant prêter main forte aux patrons de la CGM. Dans le même communiqué, il explique qu'il ne s'agit pas d'une grève normale, mais plus d'un plan de «destabilisation de l'économie».

Quant à la direction de la CGM, tout en refusant les revendications des travailleurs jusqu'à mardi soir, elle aussi, fait un long communiqué pour expliquer le bien-fondé de sa position.

Rendant une fois de plus les travailleurs responsables du conflit, la direction fait mine de se lamenter sur «les conséquences très réelles du conflit sur l'économie de la Guadeloupe», sur «les conteneurs de marchandises diverses (qui) n'ont pu être débarqués», sur «les conteneurs de marchandises frigorifiques qui se sont abîmés sur le port».

Toutes ces explications sont faites pour tenter de monter certaines couches de la population contre les grévistes du port de Jarry.

Elles traduisent un durcissement du ton de la direction renforcé par l'aide que lui apporte l'Etat.

MARTINIQUE

LA GREVE CONTINUE CHEZ FABRE !

La grève continue donc toujours aux Etablissements Fabre S.A., entreprise qui compte environ 120 employés, cadres compris. Malgré toutes les pressions de la direction se déclarant pratiquement en faillite, seule une petite minorité a repris le travail, sous la protection des gendarmes, mis à la disposition de Fabre par le préfet Lacroix! Le mercredi 15 mai, les quelques

non grévistes ont tenté de sortir un camion sous la protection de la police ce qui a provoqué quelques jets de pierres à l'issue desquels deux non grévistes et deux gendarmes auraient été blessés!

Fabre parle d'agression des grévistes et de la CSTM. Mais comme à l'accoutumée, les patrons ne parlent pas de l'agression qui consiste à payer un salaire de 2800 francs par mois. Ils ne parlent

pas non plus de la provocation qui consiste à vouloir dicter sa composition la délégation ouvrière qui doit négocier.

A Fabre comme à De Survilliers, Brink's et au centre de dégroupage de conteneurs, autres entreprises de la zone, les travailleurs tiennent bon et refusent de plier devant l'insolence patronale.

GUADELOUPE

UNE CONFERENCE SYNDICALE DE L'UNITE ET DE LA SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DES CARAIBES

Nous publions ci-dessous des extraits de la déclaration qui a été adoptée lors de la 4^e conférence syndicale de l'unité et de la solidarité des travailleurs de la Caraïbe, et ensuite ce que nous en pensons.

DECLARATION

Après deux jours de profondes analyses et de débats qui se sont déroulés dans une ambiance de solidarité et de grande démocratie, la IV^e Conférence Syndicale de l'Unité et de la Solidarité des Travailleurs de la Caraïbe a pris fin.

Cet événement a eu lieu les 10 et 11 mai 1985 à Pointe-à-Pitre, la ville principale de la Guadeloupe...

... Les dirigeants syndicaux caribéens, présents à la IV^e Conférence, ont exprimé leur conviction que la dette immense de l'Amérique Latine et des Caraïbes est impayable et que la lutte contre la dette doit être considérée comme facteur d'unité des peuples latino-américains et de la Caraïbe, au-delà de toute considération philosophique, religieuse ou idéologique, pour promouvoir le nouvel ordre économique international basé sur le désarmement.

Nous exprimons aussi notre conviction que la dette met en danger la stabilité des processus démocratiques de l'Amérique Latine et de la Caraïbe.

En même temps, les participants ont condamné les taux d'intérêt élevés qu'on leur impose et qui absorbent une grande partie des entrées en devises de nos peuples, ce qui les met dans une situation qui s'intensifie chaque jour davantage.



Conférence Syndicale Latino-Américaine et des Caraïbes la plus large possible avec la participation de tous les courants des organisations des travailleurs pour discuter de la stratégie et du rôle du mouvement ouvrier au sujet de la dette extérieure, qui se tiendra à la Havane cette année.

Nous condamnons énergiquement les politiques impopulaires qui sont imposées par le Fonds Monétaire International et par d'autres organisations capitalistes de crédit à nos peuples.

Nous exprimons notre condamnation de ladite «initiative Reagan pour le Bassin des Caraïbes», initiative qui ne fait qu'intensifier la présence politico-militaire des Etats Unis dans notre ré-

militaire à des pays dont les gouvernements tyraniques jouissent de la faveur de Washington.

Nous constatons, avec indignation, comment dans cette situation critique l'impérialisme augmente chaque fois d'avantage les budgets et les ressources consacrés à la course aux armements...

... Nous, les dirigeants syndicaux caribéens présents à la IV^e Conférence nous condamnons le blocus commercial inhumain que l'impérialisme a imposé au Nicaragua et nous appuyons les héroïques travailleurs nicaraguayens qui affrontent les attaques criminelles de forces mercenaires qui ont déjà causé des milliers de morts et de blessés.

L'AFFAIRE DU MEURTRE DE JEAN CETOL : création d'un Comité de Soutien à D. Errin

On se souvient que le jeudi 2 mai au matin, l'huissier de justice JEAN CETOL a été tué par le jeune Daniel ERRIN (voir Combat Ouvrier du 11 mai 1985).

Le vendredi 10 mai avait lieu la reconstitution. C'est une foule particulièrement nombreuse qui est venue vers les lieux. Et le déploiement des CRS n'a pu l'empêcher de se rapprocher le plus possible des lieux. Et encore une fois ce n'était pas une foule hostile comme cela aurait été le cas s'il s'était agi d'un

crime ordinaire. Non pas que la population en général applaudisse. Mais elle comprend ce qui a poussé Daniel ERRIN à l'acte criminel. Et nombreux sont ceux qui disaient qu'ils auraient bien pu se trouver dans la même situation que ERRIN et avoir la même réaction.

Car ERRIN se trouvait pressé dans le cas d'un animal traqué obligé de se défendre qu'il a agi de la sorte.

A la fin de la reconstitution, les parents de ERRIN et certains amis ont appelé les travailleurs présents à une réunion pour envisager ensemble la défense de Daniel ERRIN. Un comité de soutien a été créé à la suite de cette réunion, comité élu à l'unanimité par la cinquantaine de personnes présentes à cette réunion.

Ce comité est ouvert à tous ceux qui comprennent les circonstances du geste de Daniel ERRIN, à tous ceux qui ne veulent pas le laisser seul face à la justice.

Une pétition circule pour demander que ERRIN soit jugé dans les plus brefs délais, ainsi qu'une souscription pour l'aider à assurer sa défense.

UN CONSEILLER MUNICIPAL REPOUND A L'ENDEPENDANS

Dans un article intitulé : «Dé mo avant kat pawol», du journal Lendépendans, du 11-5 il est dit concernant la municipalité de Capesterre-B-E : «de plus en plus, les problèmes s'accroissent, et un peu plus loin : «Les errements, les gaffes ne cessent de se succéder. La dernière en date, non résolue encore, est celle de la titularisation des employés municipaux».

Cela fait beaucoup penser à la dernière campagne électorale pour les élections cantonales. Tous les candidats se présentant contre les deux candidats que l'équipe municipale avait présentés, ont axé leur campagne sur le thème «tout va mal, Capesterre-B-E est au bord du déluge». Pour eux, rien n'allait plus, rien ne va plus à Capesterre-B-E. Mais qui précisément est-on en droit de se demander ? Mais là était le problème. Rien de précis, que du flou destiné à faire croire aux travailleurs et travailleuses, à la population de Capesterre-B-E que l'on était à deux pas du déluge. (Et bon nombre d'électeurs sont tombés dans le piège !)

Et voilà que le Journal «Lendépendans» continue dans la même voie. Mais il en rajoute à propos de la titularisation des employés municipaux. Pour «Lendépendans» c'est un problème non encore résolu, comme si cela dépendait de la seule volonté du Conseil municipal. De deux choses l'une : ou le rédacteur est un malhonnête cherchant à abuser de la confiance et de la crédulité des lecteurs du journal, ou il est mal informé et dans ce cas il aurait dû s'informer. Car précisément en ce qui concerne la titularisation des employés municipaux un grand effort a été fait.

Tout d'abord 3 d'entre eux, dont 2 ayant 25 ans d'ancienneté ont été titularisés. Ensuite la procédure est en cours pour 21 autres, dont certains ayant 20 ans, 20 ans, et 10 ans d'ancienneté ! Mais leur titularisation entrainera une dépense supplémentaire de 40 millions de centimes, donc grèvera de manière assez importante le budget de la commune. La question est à l'étude et la municipalité attend une réponse de la préfecture.

De plus pour 100 autres employés, le problème est aussi en train. Mais en attendant, on a fait monter leur échelon. Je signale que la plupart de ces 100 employés ont été embauchés depuis l'arrivée à la direction de la commune de l'actuelle équipe municipale en 1983.

Il faut bien comprendre que les travailleurs de la municipalité ont raison de vouloir leur titularisation. Et à mon avis, une fois que le Conseil Municipal et le Maire auront fait tout ce qui est de leur domaine pour que cette titularisation ait lieu, les travailleurs devront alors viser ceux qui mettent un frein à cette titularisation.

Il n'est pas question pour nous de créer l'illusion que la municipalité peut résoudre tous les problèmes, par contre les travailleurs savent de plus en plus qu'ils peuvent compter sur l'aide du Conseil Municipal, y compris s'il doivent un jour engager la lutte pour leur titularisation à un autre niveau.

J'espère que le rédacteur de l'article de «Lendépendans» informera les lecteurs du journal, de ma prise de position.

PAUL Christophe
Conseiller municipal de Capesterre-B-E
Adjoint au Maire.

UN TRAVAILLEUR FRAPPE PAR DES POLICIERS. Un geste intolérable

Le dimanche 19 mai, à Capesterre-Belle-Eau, le père d'un jeune homme de marijuana dans les affaires de ce dernier de la marijuana. Il lui demande où s'est-il procuré cette drogue. Et le jeune de désigner un travailleur de la banane connu comme Rasta. Le père se rend au commissariat de police avec la marijuana et rapporte aux policiers la déclaration de son fils.

En moins de deux, les policiers se rendent au domicile du travailleur accusé d'être le pourvoyeur du travail en question, et procèdent à une perquisition. Ils ne trouvent rien. Les policiers conduisent cependant le travailleur accusé au commissariat. Jusque là rien.

Mais au moment où les policiers allaient l'enfermer dans le poste de garde, le travailleur marque une hésitation à entrer. Et voilà les coups qui commencent à pleuvoir. Et durement. Tellement durement que, inquiets de leur forfait les policiers font venir un médecin pour ausculter le travailleur qu'ils venaient ainsi de frapper.

Libéré dans la soirée, le travailleur n'a pu reprendre son travail le lendemain lundi à cause des coups reçus et des douleurs qui en ont résulté.

Ce n'est pas la première fois que des policiers de Capesterre-B-E frappent ainsi les gens conduits au poste. Il en a été ainsi il y a quel-

ques années de cela où à la suite d'un match de football et des échauffourées l'avant été suivi d'un jeune arrêté et frappé par des policiers et ces derniers avaient eu le culot de porter plainte contre le père de ce jeune. Aujourd'hui il s'agit d'un travailleur accusé d'avoir fait de la marijuana à un jeune. Même s'il faut lutter contre ce fléau qu'est l'utilisation de la drogue, ce n'est certainement pas en traitant les gens à coups de matraques qu'on règlera le problème.

Ces agissements sont intolérables. Et si certains policiers se permettent ainsi de frapper des gens c'est qu'ils se sentent autorisés à le faire. Les travailleurs, les jeunes ne doivent pas accepter de tels faits. Si nous n'acceptons pas que les gendarmes frappent les gens, nous ne devons pas l'accepter non plus quand ce sont des policiers noirs qui le font.

Il est à noter qu'à chaque fois ce sont des gens du peuple, des travailleurs, des jeunes, qui sont victimes de ces agissements. Et on se demande est-ce que les policiers qui ont frappé ce travailleur auraient agi de la même façon s'il s'était agi d'un notable de la commune, un enseignant, ou un médecin, ou d'un commerçant ?

CONFERENCE SYNDICALE DE L'UNITE ET DE LA SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DE LA CARAIBE

Suite de la page 1

Nous manifestons le soutien du mouvement syndical caribéen aux patriotes héroïques du Salvador dirigés par son avant-garde le FMLN-FDR. Nous manifestons aussi notre soutien aux initiatives et propositions du groupe de Contadora tendant à faciliter une solution pacifique et négociée au conflit en Amérique Centrale et exigeons la reprise des conversations bilatérales de Manzanillo entre les gouvernements du Nicaragua et des Etats-Unis.

Nous saluons les processus démocratiques initiés dans des pays de notre Amérique, en Bolivie, en Uruguay, Brésil et en Argentine ; nous exprimons notre appui aux travailleurs de ces pays qui ont œuvré grandement dans la conquête de ces avancées...

... Pour atteindre les objectifs les plus importants que nous désirons, nous, les dirigeants syndicaux qui participent à cette IVe Conférence Syndicale des Caraïbes, nous nous engageons :

- à appuyer et travailler pour la tenue à la Havane d'une conférence Syndicale Latino-Américaine et de la Caraïbe, large, sur la dette extérieure, cette année.
- d'imposer par notre action, le respect des droits et des libertés syndicales et démocratiques des travailleurs de la zone.
- d'exiger l'application des accords 87 et 98 de l'Organisation Internationale du Travail concernant la liberté syndicale et la négociation collective.
- d'exiger qu'une partie considérable des ressources employées dans la course aux armements et la militarisation de l'espace cosmique soit consacrée au développement des peuples.
- de demander l'adoption des mesures limitant et contrôlant l'activité exploiteuse des entreprises transnationales qui pillent nos ressources et qui limitent notre souveraineté sur celles-ci.
- d'exprimer notre solidarité avec les peuples qui luttent pour leur droit à l'autodétermination et l'indépendance, contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme, dans la zone caraïbe et de l'Amérique Latine.
- d'exiger le retrait immédiat du territoire caribéen et centre-américain de toutes les installations militaires impérialistes...

COMMENTAIRE DE COMBAT OUVRIER

Nous avons déjà critiqué la façon dont cette conférence s'est déroulée. Nous avons dit aussi qu'en dépit des critiques qu'on pouvait lui faire, une telle

conférence constituait un fait positif.

Cependant, il faut porter la critique aussi sur le contenu même de la déclaration qui a été adoptée à cette conférence, et sur l'orientation qui s'en dégage. Parce que s'il est bien de se réunir entre plusieurs organisations syndicales de la zone Caraïbe et d'Amérique Latine, le seul fait d'être ensemble ne suffit pas pour que d'une telle conférence sorte des prises de position qui arment effectivement les travailleurs dans le combat contre l'exploitation dans leur propre pays, et contre l'impérialisme. Il est indispensable que les travailleurs se rendent compte de l'insuffisance criante des positions prises sur le plan politique par les organisations syndicales, qui dénoncent par ailleurs les effets de l'exploitation et de la domination impérialiste dans notre région.

Tout travailleur ne peut qu'être d'accord avec la dénonciation de l'effet de la dette extérieure sur les pays pauvres, ainsi que de la politique de la condamnation de la politique de Reagan dans le bassin caraïbe, ainsi qu'avec la dénonciation de l'augmentation permanente des budgets consacrés à l'armement aux Etats Unis. Tout travailleur ne peut qu'être d'accord pour dénoncer le blocus contre le Nicaragua, mais on cherche vainement dans ce texte la politique que les travailleurs doivent avoir contre leur propre bourgeoisie, complice et commis de l'impérialisme, dans chacun des pays de la Caraïbe et d'Amérique Latine. Aucun esprit de classe n'anime ce texte, signé par des organisations qui se réclament des travailleurs.

Si le fonds monétaire et l'impérialisme américain, ne cessent de piller et d'appauvrir les pays de la Caraïbe et d'Amérique Latine, c'est bien parce que dans nos pays existent des classes capitalistes, des bourgeoisies, qui sont les intermédiaires de ce pillage, et qui servent d'instrument de répression grâce à leur Etat, pour payer le tribut annuel au FMI, et à l'impérialisme américain.

Au lieu de cela, le texte encense les bourgeoisies dites démocratiques, et à aucun moment ne met en garde les travailleurs contre le fait que démocratiques ou pas, ces bourgeoisies ont comme rôle de faire suer la plus-value aux travailleurs, d'imposer des conditions draconiennes d'exploitation aux travailleurs, de façon à partager entre eux et l'impérialisme les fruits de cette exploitation.

Bien sûr, le fonds monétaire impose des politiques impopulaires, mais qui les applique ? Ce sont les bourgeoisies et les armées à leur service, de la Ja-

maïque, de St Domingue, et des pays d'Amérique Latine, qui sont chargées de cette tâche.

Et que disent alors les signataires de la déclaration pour lutter contre l'impérialisme et ses méfaits, que proposent ils aux travailleurs ? Pratiquement, d'organiser une nouvelle conférence à la Havane. Et quand le texte dit qu'il faudra exiger que les ressources appliquées à la course à l'armement soient consacrées au développement des peuples, quand il dit encore, «il faut demander l'adoption de mesures limitant et contrôlant l'activité exploiteuse des entreprises transnationales qui pillent nos ressources» etc., ou bien «d'exiger le retrait immédiat du territoire caraïbe ou centre américain, de toutes les installations militaires impérialistes» il ne propose par contre aucun moyen de parvenir à cet engagement. Tout simplement parce que les signataires du texte, qui par ailleurs parlent d'exiger le retrait immédiat du territoire caraïbe ou centre américain, de toutes les installations militaires impérialistes» il ne propose par contre aucun moyen de parvenir à cet engagement.

Or, s'il est un point capital, c'est celui-ci : comment avoir une politique d'ensemble des travailleurs dans cette région, destinée à lutter contre l'impérialisme et ses méfaits, sans qu'il y ait le plus petit appel, la moindre considération incitant les travailleurs vivant au cœur de l'impérialisme à agir contre celui-ci. Il ne sert à rien de déplorer le fait que l'impérialisme américain a les mains libres pour mener sa politique contre nous, si nous qui dénonçons sa main mise, ne nous adressons jamais à nos alliés naturels qui vivent à l'intérieur des Etats Unis. «Oublier» de ne pas confondre la classe bourgeoisie américaine avec la classe ouvrière, oublier d'en parler dans une conférence qui se tient à l'intérieur de la région américaine, «oublier» de voir que nous, travailleurs de la Caraïbe, d'Amérique Latine, avons des alliés au cœur même de l'impérialisme, c'est quand même grave pour des organisations se réclamant de la lutte des travailleurs.

Nous faisons ces critiques pour que les militants qui dans la Caraïbe, à l'intérieur des syndicats ou des organisations politiques, sont soucieux de rechercher la ligne la plus juste et la plus efficace, dans la lutte contre l'exploitation et contre l'impérialisme, connaissent notre point de vue et en discutent avec nous.

Extraits du bulletin «ECHO de l'aéroport»

GENDARMES : «SECURITE» OU DANGER PUBLIC

Le mercredi 8 mai, plusieurs collègues de l'aviation civile et de la météo venus travailler se sont vus avec surprise refoulés par un gendarme qui leur intima l'ordre de se garer hors du parking qui leur est réservé.

Devant leurs protestations, il affirma qu'il n'avait aucune explication à donner, ne tenant aucun compte des badges et macarons qui donnent accès au parking.

On put cependant remarquer que son interdiction était sélective, puisque ceux ayant un épiderme blanc parvenaient plus facilement à se garer.

Devant l'insistance d'une collègue, il alla jusqu'à sortir son arme. Après information, il semblerait qu'il ne s'agisse pas d'un membre de la brigade de l'aéroport, et que les consignes auraient été transmises.

Cet exemple montre quand même que la mentalité «je degaine d'abord, je discute ensuite» qui se développe en Guadeloupe chez les forces de répression, sévit aussi à l'aéroport.

C'est notre lieu de travail. Si quelqu'un n'est pas à sa place ici, c'est bien ce gendarme, et non nous !

Nous travailleurs de l'aéroport, ne devons pas accepter de tels comportements. Nous devons nous tenir prêts à réagir immédiatement si de tels faits se reproduisent.

LES TRAVAILLEURS DE WACHTER JARRY FONT LE POINT

WACHTE MARIONNETTE
NOU PA PE OU

Après 7 semaines de grève, nous nous retrouvons dans l'obligation de faire le point de la situation, situation que le sieur WACHTER continue à aggraver.

Diverses négociations ont déjà eu lieu ; mais de celles-ci rien de positif. WACHTER, loin de faire face à la situation, SE DEROBE.

Est-il CONSCIENT ou INCONSCIENT ? Se laisse-t-il mener ?

Par le C.R.P.G. ? Par ses acolytes ? QUELLES SONT NOS REVENDICATIONS ?

- l'organisation des élections immédiates de délégués du personnel ; - la réorganisation de l'entreprise en accord avec le personnel ; - LE PAIEMENT INTEGRAL ET IMMEDIAT DES TROIS JOURS DE SALAIRES INDUMENT PRELEVES PAR SUITE DU BARRAGE DU PONT DE LA GABARRE ; - une prime de vacances égale à 50 % du salaire de base ; - un prime de transport de 250 Frs pour tous les travailleurs ne bénéficiant pas de taxi ; - une augmentation de 500 Frs sur tous les salaires inférieurs ou égaux à 6.500 Frs à partir d'Avril 1985 ; - le recrutement de deux Aides-Chauffeurs ; - le respect de notre dignité. . .

Au lieu de répondre à nos justes revendications, Wachter, en accord avec les autorités, pousse son incapacité jusqu'à faire appel aux GENDARMES, se permettant d'utiliser LA FORCE : des BOMBES LACRYMOGENES, des BRACAGES D'ARMES, des VOLS, et même des VIOLENCES PHYSIQUES à l'encontre d'ouvriers en piquet de grève pacifique.

Quelques jours plus tard devaient se renouveler ces mêmes procédés d'intimidation par l'un des responsables de la SADVI faisant appel à des briseurs de grève (combattants entraînés pour. . .). QUE PENSER DE TOUT CELA ?

Que veulent prouver les dirigeants des diverses filiales WACHTER en entrant FRAUDULEUSEMENT à des HEURES DOUTEUSES et inadmissibles, pour s'emparer de documents (sachant pertinemment que nous sommes en grève) ?

Des vols ? fermeture ? licenciement économique ? dépôt de bilan ?

QUE CACHENT LEURS INQUIETUDES ?

WACHTER crie haut et fort qu'il n'a pas peur des nègres.

Et voilà. Le mot est lâché !. . . Est-ce un conflit racial ?

L'AVENIR NOUS LE DIRA. . .

TOU ATOU CHOUVAL EN BRANKA, ZAFE TCHOU MELE QUI PREN PLOM.

ANSANM NOU KA LITE ANSANM NOU KE GANNYE

U.G.T.G. - WACHTER SA - JARRY

Martinique

résultat des élections aux commissions paritaires locales et départementales dans les Hopitaux

Les élections dans les établissements de santé se déroulent à deux niveaux. Tous les employés titulaires votent au niveau du département et élisent ainsi des délégués aux commissions paritaires départementales.

De plus dans les gros établissements se déroulent des élections aux commissions paritaires locales dans lesquelles on élit aussi des délégués.

La CGTM-Santé vient de remporter les

élections aux commissions paritaires départementales avec 869 voix soit 33 % des voix contre 31 % il y a deux ans, le reste des suffrages se répartit sur 5 autres syndicats, la CDMT obtenant 523 voix, soit 20 %, la CSTM 477 voix, F.O. 463, le syndicat autonome 196 voix et la CFTC 112.

Aux commissions paritaires locales de Fort-de-France, là aussi la CGTM-Santé l'emporte avec 51 % des suffrages exprimés, plus

que CDMT et F.O. ensemble. Il y a un recul par rapport aux dernières élections paritaires locales, mais cela est peut-être dû au fait que CDMT et Force Ouvrière ont fait campagne plus qu'à l'accoutumée, ce qui a pu leur permettre de gagner des voix. D'autant plus que la CDMT et FO ont fait campagne contre la politique, critiquant ainsi la CGTM-Santé qui est animée par des militants révolutionnaires.

Extrait du bulletin «COMBAT OUVRIER» diffusé dans la région du Moule

LA SITUATION A L'USINE GARDEL

GARDEL : LA DEFENSE DE NOTRE SECURITE COMMENCE PAR NOUS

Le mardi 23 avril, dernier il a plu un peu plus que d'habitude dans la région. Beaucoup d'entre nous, notamment ceux de la fabrication étaient obligés de laisser leurs postes de travail pour se réfugier ailleurs dans l'usine car le toit coulait de partout. L'inondation était si importante que les sacs de sucre trempaient dans l'eau. Un moteur fut atteint par les eaux dans la distillerie et a brûlé.

Ainsi dans cette usine notre sécurité n'est pas du tout assurée. Nous ne devons pas avoir peur de refuser des tâches dangereuses. Mais, aussi, il nous faut exiger un service permanent d'hygiène et de sécurité.

GARDEL : REPRESSION PATRONALE - RESTONS VIGILANTS

Il y a quelques semaines, le chef chimiste a demandé à un camarade ouvrier de laisser son poste habituel pour tenir celui d'un autre camarade absent. N'ayant pas de qualification nécessaire pour tenir un tel poste, le camarade dit au chef chimiste son incapacité à occuper le poste et informa son secrétaire syndical, le camarade Rimbon.

Le camarade Rimbon a informé le chef chimiste du danger qu'il y avait à mettre ce camarade sur le poste en question. Le chef chimiste lui répondit que «c'était lui le chef ici» ! Le camarade lui a répondu, qu'il y a

quelques jours le jeune ATAM a été brûlé dans l'usine et qu'il faudrait en tirer des leçons. Sur plainte de ce petit chef, le camarade Rimbon s'est vu blamer par la direction.

Cette sanction est intolérable ! C'est un acte de répression contre notre syndicat. Ce que la direction ne supporte pas c'est que notre camarade nous défende. Elle a été habituée à nous exploiter comme elle l'entendait sans rencontrer de résistance de la part de l'UGTG qui depuis des années a choisi le côté des patrons. D'ailleurs, ils nous ont une fois de plus montré leur connivence avec la direction de l'usine car c'est dans la réunion des délégués du personnel que cette sanction scélérate a été prise contre le camarade Rimbon. Aucun de ces délégués de l'UGTG n'a été contre. Quoi qu'il en soit, il faut que la direction sache que nous ne sommes plus d'accord à exposer notre santé et notre vie sans mot dire.

Nous exigeons le respect de tous les droits syndicaux à Gardel et le création d'un service permanent d'hygiène et de sécurité dans l'usine.

GARDEL : NOUVEL ACCIDENT DE TRAVAIL

Encore un camarade blessé par manque de sécurité dans l'usine. Refusons de mettre en danger notre vie pour permettre aux patrons de faire des économies aux dépens de notre santé.

ATAM gravement brûlé, un autre camarade se sectionne un doigt. Halte à l'insécurité.

SUITE DE L'EDITORIAL

Il est bien évident que la grève des travailleurs d'un secteur tel que celui du port a des conséquences sur l'économie. Il en est de même lorsque ceux de l'EDF se mettent en grève. Il en est de même lorsque ceux de l'hôpital arrêtent le travail, ceux du commerce, ceux du bâtiment ou de l'aéroport. Les travailleurs, quel que soit le secteur, sont toujours la clé du fonctionnement de l'économie de la société. Et il est sûr que lorsqu'ils cessent leur activité, cela entraîne des conséquences, y compris pour des couches laborieuses d'ailleurs.

Mais lorsque les patrons gémissent, ce n'est pas sur ces conséquences là, c'est, beaucoup plus froidement, sur la rondeur de leur porte-monnaie qui diminue à cause du manque à gagner. Et leur hypocrisie est d'autant plus grande que ce sont eux les maîtres et les profiteurs de cette société, fondée entièrement sur la violence et l'injustice dans les rapports entre les hommes.

D'ailleurs, dans certaine mesure, la direction de la CGM justifie dans son long communiqué, l'action des grévistes. Ne parle-t-elle pas dans ce communiqué, de certaines mesures telles des titularisations, qu'elle

serait décidée à prendre. Même pour cela, il aura fallu l'action «violente» et «hors la loi» des grévistes de la CGM.

Condamner, comme le font préfet et patrons de la CGM, les grévistes du port, revient tout simplement à condamner toute possibilité pour les travailleurs de se battre pour exiger les revendications qu'ils ont déterminées.

Il s'agit là d'une atteinte au droit de grève.

Face à toutes ces attaques concertées des patrons et de l'Etat, nous travailleurs, avons à être, clairement, dans le camp des grévistes.

Et même si nous ne pensons pas que toutes les revendications ont la même valeur, même si nous pensons que certaines d'entre elles nous permettraient plus que d'autres d'unir nos forces, cela c'est notre problème, c'est à nous d'en discuter entre nous.

Nous n'acceptons pas les soi-disant leçons de «bonnes et mauvaises grèves», de «bonnes» et «mauvaises» revendications des patrons et préfets.

Ces affaires là sont les nôtres, c'est à nous de les prendre en main.

Martinique résultat des élections de délégués du personnel à la Sécurité Sociale

Il y a environ un mois et demi, on avait pu entendre un communiqué de victoire de Force Ouvrière qui avait remporté les élections au Comité d'Entreprise à la Caisse. A la suite de cette victoire, Monsieur Fabien dirigeant de F.O. s'était même permis de pondre un tract injurieux contre «Justice» (organe du PCM) et le bulletin Combat-Ouvrier - L'écho de la Caisse. Monsieur Fabien se déclarait même prêt à faire confiance aux employés qui avaient déjà voté pour son syndicat au C.E.

Fabien a dû déchanter, car les élections aux Délégués du Personnel ont été une défaite pour F.O. qui pavaisait déjà !

	Cadres		Employés	
	titulaires	suppléants	titulaires	suppléants
CGTM	42	44	324	307
F.O.	48	47	189	203

Par rapport aux élections du Comité d'Entreprise, F.O. perd une centaine de voix et la CGTM en gagne une quarantaine. C'est la réponse des travailleurs aux insultes du sieur Fabien.

Guadeloupe LUTTE DES TRAVAILLEURS DE LA SAA

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore si les travailleurs de la SAA ont obtenu satisfaction sur le problème du paiement de leur salaire et les indemnités en tous genres.

Nous savons que le Syndic chargé de la liquidation de l'entreprise les a rencontrés, mais que celui-ci refusait de payer toutes les sommes dues.

Sur le problème du licenciement, une partie des travailleurs refusent d'accepter d'être licenciés, et ont constitué un Comité de défense de leur emploi, pour exiger que les super-marchés qui étaient à l'origine de cette société d'approvisionnement, et qui étaient aussi leurs employeurs, les reprennent purement et simplement.

Guadeloupe A LA SLI, LA GREVE SE POURSUIT

Le personnel de la SLI (section locale interministérielle de la Sécurité Sociale), est toujours en grève.

La SLI est un organisme chargé du remboursement des prestations en assurance maladie des fonctionnaires et agents de l'Etat (Police, Douanes, Impôts, etc. . .).

La direction veut augmenter le temps de travail de 2 heures, alors que depuis deux ans, le temps de travail effectif était de 37 heures. En outre, la direction ne veut pas accepter les délégués de l'UGTG, sous prétexte que ce syndicat ne serait pas représentatif. C'est une atteinte aux libertés syndicales et à la dignité des travailleurs.

La situation n'a pas évolué, car la direction reste sur ses positions, elle cherche à faire pression sur les grévistes en téléphonant même à leur famille. Mais les travailleurs sont déterminés à obtenir satisfaction sur leurs revendications.

MAI 67 ET L'EVOLUTION DE LA POLITIQUE COLONIALE

Les événements des 26 et 27 mai 1967, il y a 17 ans, en Guadeloupe furent l'un des dernières tueries en date du colonialisme français aux Antilles, avant celle de Chalvet en 1974 en Martinique.

Le tout premier chiffre sur le nombre de personnes tuées par les gardes mobiles et autres légionnaires était de 8 puis 12. Ensuite, de nombreux témoignages permirent d'évaluer autour de 50 tués le nombre des victimes. Mais c'est George Lemoine lui-même qui dernièrement parlait de 87 morts. Pourquoi il en soit, et même si on ne connaîtra peut-être jamais le chiffre absolument exact, il y eut plusieurs dizaines de mort et de blessés. Des témoins ont pu s'en rendre compte au cours des événements même.

C'est au cours d'une manifestation des ouvriers du bâtiment, en grève, qui réclamaient 2 % d'augmentation de salaire que les gardes-mobiles ont ouvert le feu tuant en premier Jacques Nestor, militant du Gong. Puis, pendant deux jours et deux nuits ils se déchaînèrent. On se souvient des noms de Taret, Tidas, Pincemaille, jeunes tués à bout portant. D'autres, comme Solange Coudrieux furent grièvement blessés. Mais de nombreux blessés restèrent anonymes.

Quelques jours après ces événements, une série d'arrestations fut opérée. Dirigeants et militants du Gong, de «La vérité», du «Progrès-social» furent emprisonnés et embarqués, menottes aux poings, pour la France, à la prison de la Santé. D'autres militants nationalistes furent arrêtés en France même. Après neuf mois de prison, ces militants furent jugés par la Cour de Sureté de l'Etat et condamnés à des peines de prison avec sursis ou relaxés. En fait, il n'y avait aucune preuve du prétendu «complot contre la Sureté de l'Etat» que l'on imputait à ces militants.

Les noms des docteurs Makouke et Sainton, de l'instituteur Lauriette, des frères Rodes et des autres tels Baden, Kelly, Danchet, Caracalla, ceux de Deglas ou de Courbain jugés en Guadeloupe même, furent à l'époque sur le devant de la scène. Mais de très nombreux jeunes, noirs pauvres, chômeurs, ou travailleurs, connurent aussi la prison : celui-ci parce qu'on l'avait trouvé avec des pierres dans les poches, celui-là parce qu'il passait à proximité d'une manifestation, un autre au cours d'une simple raffle au coin d'une rue... De tout jeunes furent parfois condamnés à 18 mois de prison. Mais ceux-là, bien sûr, n'ayant pas de position sociale, qui n'étaient pas dirigeants, mais tout simplement de jeunes pauvres, restèrent anonymes. Pourtant, dans le courant des mois de juillet, août, septembre, octobre 67, une série de procès se déroula sans interruption, contre ces jeunes noirs pauvres qualifiés par la justice coloniale d'émeutiers, de complotiers...

Les événements de mai 67 n'ont pas éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. A cette époque, le sous-développement du pays était bien pire qu'aujourd'hui. La misère était immédiatement visible, à l'œil nu. Des milliers de cases misérables s'entassaient partout. Des centaines de jeunes chômeurs traînaient au coin des rues. Les conditions de vie étaient plus pénibles qu'elles le sont aujourd'hui. Les manifestations du colonialisme étaient plus fréquentes et plus brutales.

La répression plus directe, la liberté de parole, de réunion, de presse bâfouée. Le simple fait de s'affirmer «autonomiste» à l'époque suffisait à vous faire perdre un emploi, à recevoir régulièrement la visite de gendarmes, à être mis à l'index. Des livres, des films, des

disques étaient carrément interdits pour peu qu'ils déplaisent au pouvoir en place.

De plus, à la misère chronique, s'ajouta celle causée par le cyclone Inès qui dévasta la Guadeloupe et laissa des milliers de sans-abri. Puis, ce furent les événements de mars à Basse-Terre. Un patron blanc lâcha son chien contre un noir infirme, ferreur de souliers. La foule en colère saccagea le magasin de ce raciste du nom de Srinisky. Il s'en suivit deux violentes journées de manifestations à Basse-Terre.

C'est dans ce contexte là que les événements des 26 et 27 mai 67 éclatèrent. Le pouvoir chercha dans le Gong, le bouc émissaire à une situation et à des événements que le Gong n'avait nullement créés. Cette organisation nationaliste avait certes une certaine influence parmi les jeunes. Mais, «Mai 67» fut bien plus l'expression d'un grand mécontentement social des jeunes, des chômeurs, mécontentement dont la grève du bâtiment fut l'étincelle, qu'un affrontement entre le pouvoir colonial et les nationalistes guadeloupéens.

Ces événements marquèrent néanmoins toute une génération de militants nationalistes et d'extrême gauche. Les nationalistes en particulier y ont vu alors le point de départ d'une lutte qui, comme en Algérie ou dans d'autres colonies aurait abouti quelques années après à un affrontement direct entre le colonialisme français et le «peuple guadeloupéen». Les militants du Gong ont même envisagé pendant quelque temps une stratégie de lutte armée pour l'indépendance.

Mais le sentiment national était loin, même à l'époque, d'égaliser celui qu'avaient nourri d'autres peuples colonisés par la France, voire même à Djibouti où se déroulait à la même époque une lutte pour l'indépendance.

D'autre part, pour prévenir de nouvelles manifestations de colère, le pouvoir entreprit un certain nombre de réformes sociales. Il développa une politique d'émigration des jeunes vers la France pour réduire le chômage sur place et dans le même temps mit en place le planning familial qui diminua ce qu'il appelait «La surpopulation». Il urbanisa, créa des logements plus dé-

cents. Il chercha à diminuer quelque peu les disparités sociales entre les Antilles et la France.

C'était la politique de «Départementalisation adaptée», ou «économique». Il reconnut peu à peu le droit à l'expression de ceux qui réclament l'indépendance. Bref, la politique du gros bâton était tempérée même si une politique n'est pas révolue définitivement tant qu'existe la situation coloniale.

Mais si la politique du pouvoir a évolué par rapport aux années 60, les armes, elles, sont toujours là ainsi que les «bandes armées du capital». Et si la bourgeoisie et son pouvoir le décidaient, elles pourraient intervenir à nouveau pour tenter de mater de nouvelles expressions de colère de la population le cas échéant. Mais aujourd'hui, ce n'est pas la tendance de la politique du pouvoir. Et peut être même qu'en cas d'expression violente du mécontentement se contenterait-il de transiger, de négocier... Car la bourgeoisie française, il ne faut pas l'oublier, a déjà réglé globalement son problème colonial depuis plus de 20 ans, après l'indépendance de l'Algérie et des pays d'Afrique. Les Antilles ne constituent que les miettes de son ex «empire». Il est donc peu probable qu'elle engage beaucoup plus de force qu'à l'heure actuelle dans des conflits si jamais ils éclataient dans «les dernières colonies françaises».

Il n'en reste pas moins vrai que nos pays sont toujours soumis à un gouvernement situé à 7000 kms, que nos peuples, noirs, restent dominés par un pouvoir blanc, qu'ils n'ont pas la possibilité de décider eux-mêmes de leur sort.

Mais pour changer vraiment les choses, les travailleurs devront remettre en cause, bien sûr, tout ce qui dans leur situation est le fait du colonialisme, mais surtout les fondements même de la société bourgeoise, la propriété privée, le vol de la force de travail et le profit. Et la meilleure façon de se préparer à cela, c'est de constituer une force révolutionnaire des travailleurs, un Parti Révolutionnaire des ouvriers et des pauvres.

Et les travailleurs antillais, s'emparant des biens capitalistes et du pouvoir politique pourront alors décider eux-mêmes de leur propre sort.



Le Samedi 25 mai, le COMITE DE DEFENSE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES organise un «TALENT SHOW» à la salle des fêtes de Petit-Bourg - Venez nombreux !

ABONNEMENT

	6 mois	12 mois
Guadeloupe	50 F	100 F
Martinique	50 F	100 F
France	70 F	140 F

Je désire m'abonner au journal **Combat Ouvrier** pour une période de mois.

Nom :

Prénom :

Adresse :

ci-joint la somme de F
règlement par chèque adressé à
Gérard Beaujour : B.P. : 214
pointe-à-Pitre Cédex.

NOUVELLE CALEDONIE PISANI RECOMPENSE POUR SES BONS SERVICES, MAIS DOIT LAISSER LA PLACE

Le gouvernement français a pris la décision de nommer Edgard Pisani ministre chargé de la Nouvelle Calédonie. Pisani reviendra donc en France avec cette promotion, et c'est l'ancien ambassadeur au Liban qui le remplacera en Nouvelle Calédonie comme envoyé sur place du gouvernement.

Les dernières semaines, et en particulier la journée du 8 mai, avaient été marquées par des violences de la droite et des Blancs caldoches, contre les Mélanésiens. Il y avait eu un mort de plus, un jeune mélanésien, et les responsables du RPCR (section locale du RPR) à Nouméa étaient vraisemblablement partie prenante dans les violences qui se sont déroulées, aux cours desquelles des Mélanésiens ont été poursuivis et tabassés jusque dans le quartier mélanésien de Nouméa. Et cette fois encore, les forces de CRS et de gendarmes n'avaient pas réagi, manifestant même

une certaine sympathie vis à vis des fauteurs de violence caldoches.

C'est dans cette situation que le gouvernement a pris la décision de nommer Edgar Pisani ministre, et par ce moyen, de le rappeler à Paris. Car le Plan Pisani, s'il menageait les intérêts des riches de Nouvelle Calédonie, les Caldoches, se heurtait malgré tout à l'hostilité de la droite et de l'extrême droite qui comptent vraisemblablement sur la forte dominance Calcoche à Nouméa pour y faire régner leur loi en écrasant les mélanésiens, y compris par la violence.

Le départ de Pisani a d'ailleurs semblé-t-il provoqué une certaine joie dans les milieux caldoches et parmi la droite.

L'objectif du gouvernement serait donc, avec ce rappel de Pisani en France, d'endormir quelque peu l'affaire néo-calédonienne et d'en repousser la résolution suffisamment loin, au moins après les élections législatives de 1986.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR
Adresser
toute correspondance
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR

B.P 214
97156 Pointe-à-Pitre Cedex.

EN MARTINIQUE
B.P. 386
97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :
COMBAT OUVRIER
Mr DUFEAL
B.P. 42
92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION
Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.
Commission paritaire
No 51728